

MÉMOIRES
DE LA
COMMISSION DES ANTIQUITÉS
DU
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.
TOME SIXIÈME.
ANNÉES 1861-62-63-64.



A DIJON,
CHEZ LAMARCHE, LIBRAIRE, PLACE SAINT-ÉTIENNE.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON, RUE SAINT-DOMINIQUE-SAINTE-GERMAIN, 23.
1864.



Per. 6° 1876

ABBAYE NOTRE-DAME DE CHATILLON,

de l'ordre de Saint-Augustin,

FONDÉE EN 1138.

SOMMAIRE.

L'évêque Bruno fonde l'église Sainte-Marie-du-Château, laquelle donne naissance, moins d'un siècle et demi plus tard, à l'abbaye Notre-Dame de Châtillon. — Origine et éminentes qualités de ce prélat. — Coup d'œil archéologique sur l'église de Bruno et sur les édifices qui l'avoisinent — A quelle époque elle prend le vocable de Saint-Vorles. — Efforts de l'abbé de Clairvaux, saint Bernard, pour faire, des chanoines séculiers de cette église, autant de chanoines réguliers, et pour leur construire un monastère. — Quels puissants personnages viennent en aide à l'abbé de Clairvaux. — Donations diverses et biens affectés à la nouvelle abbaye. — Bulles confirmatives de ces possessions par les souverains Pontifes. — Communauté de Sœurs converses annexée à l'Abbaye, et ce qui donne lieu à cette mesure. — Une des menses léguées devient une cause de rivalité diocésaine. — Inextricable état des personnes par suite du régime féodal entre trois seigneurs exerçant leurs droits dans la même circonscription. — Décadence de l'église de Bruno, par suite des progrès de l'abbaye devenue église métropolitaine. — Preuve de l'existence de l'église romane de Saint-Nicolas à Châtillon au XIII^e siècle. — Coup d'œil archéologique sur ce sanctuaire. — Agrandissement du pourpris de l'abbaye. — Ferveur pour la règle d'Aroaise, et communauté de suffrages et de prières avec d'autres abbayes. — Comment les Chanoines de Châtillon se prêtent à une modification d'abstinence provoquée par les Prémontrés d'Aroaise. — Mode électif concernant l'abbé. — Variations de systèmes pour le choix du prieur. — Privilèges du Chantre. — Aucune église ni chapelle de Châtillon ou des alentours n'échappe à la collation de l'abbaye. — Conflits pour les sépultures entre les Franciscains et le Vicaire de Saint-Vorles. — Sort de cette dernière église depuis la translation de ses chanoines à l'abbaye. — Relâchement de la discipline. — Désordres. — Retour au calme et à la sainteté. — Vive intervention du duc de Bourgogne pour le choix d'un abbé. — Série des abbés commendataires. — Réception solennelle du mandataire de l'abbé Eustache de Saintes. — Charte de l'abbaye. — Troubles pendant la gestion de l'abbé de Montrigaud, surnommé le Fléau des Chanoines. — Ravage des édifices du monastère par le gouverneur militaire de Châtillon, sous prétexte de la défense publique et dispersion des chanoines. — Leur rétablissement. — Singulier successeur donné à l'abbé de Montrigaud. — Réparations des édifices et leur description sommaire. — Le titre d'abbé s'impatronise pendant un certain temps dans une même famille seigneuriale. — Vaine tentative de réforme et protestation courageuse et persévérante d'un simple infirmier. — Persécutions qu'il endure. — Il vient à bout de ses fins. — L'abbé Métel de Bois-Robert. — L'abbé Lénét et les trois derniers titulaires. — Fin de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon.

ORIGINE ET COMMENCEMENTS DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE CHATILLON AU XII^e SIÈCLE,

Sous les abbés : ALDO, 1^{er} abbé; — BALDUINUS; 2^e; — NICOLAS, 3^e; — WALDERICUS ou VAUDRICUS, 4^e; — ANTELMUS ou NANTELMUS, quelques-uns disent ANDELINUS, 5^e abbé; — DANIEL, 6^e; — GIRAUDUS, 7^e.

Les évêques de Langres, comme on le sait, étaient seigneurs suzerains du *Castrum Castellionense* ou ville de Châtillon-sur-Seine, dominée par une forteresse qui était un poste de surveillance placé à une des limites de la Bourgogne au nord. J'éprouve une douce émotion en consacrant les premières lignes de mon récit à la mémoire d'un des plus illustres prélats de l'église de Langres, *Bruno*, aux bienfaits duquel ma ville natale doit la fondation de ses écoles où fut élevé saint Bernard, et celle d'une jolie petite église romane encore debout, et substituée par Bruno à un simple oratoire dédié à Marie depuis les premiers siècles de foi.

Bruno était fils de Renaut de Rouci, comte de Reims, et d'une sœur de Hugues, comte de Bologne (1). La sœur de notre prélat, nommée *Ermentrude*, épousa *Othe Guillaume*, prince de la famille de nos ducs, lequel, en devenant comte de la Bourgogne d'*outre-Saône*, commença la séparation des deux Bourgognes et la personnification de la Franche-Comté.

L'évêque dont je parle était un puissant seigneur, et ne se recommandait pas seulement par sa noble origine et par ses alliances, mais par les plus éminentes et les plus rares qualités. Il était ami du progrès qui adoucit les mœurs et civilise les hommes. Aussi prenait-il à tâche de l'encourager par de nombreuses réformes et de bonnes institutions auxquelles il consacrait toutes ses richesses. On ne s'étonnera point de ses généreux sentiments, ni de l'élévation de ses pensées, ni de la culture de son esprit, quand on saura qu'il fut le disciple bien-aimé du célèbre moine *Gerbert* de Reims, lequel devint archevêque de Ravenne, fut intronisé pape le 2 avril 999 sous le nom de Sylvestre II, et fut le premier prélat français qui s'assit sur le trône de saint Pierre.

(1) Chron. langroises de J. Vignier.

Le *Castrum Castellionense* plaisait à l'évêque Bruno à cause de la salubrité de l'air de ce séjour, et de l'agrément du site que dominait le château fort où le prélat avait une de ses principales résidences. Il voulut donner toute la splendeur possible à son église destinée à remplacer l'oratoire de Sainte-Marie, devenu pour le temps un trop modeste sanctuaire, et il présida lui-même aux travaux, qui furent poussés très-activement. Toutefois le petit oratoire Sainte-Marie fut religieusement conservé par le fondateur de la nouvelle église, et encadré dans le plan de construction. L'évêque et tous les fidèles avaient en singulière vénération cet oratoire, église primitive du *Castrum*, et qui renfermait l'autel des premiers chrétiens dans un creux de rocher, véritable crypte où se réfugiait le culte naissant et persécuté. A cet autel vénéré par les générations passées on a substitué récemment un autel nouveau qu'on a dédié à saint Bernard, parce que là était le lieu de ses oraisons et de son culte de prédilection, celui de Marie.

Sauf la modification des voûtes, lesquelles étaient dans l'origine en forme de berceau, sauf l'élargissement du fenestrage, qui ne présentait d'abord que d'étroites ouvertures dites barbacanes, sauf enfin l'altération d'un ou deux des piliers, qui tous étaient de forme carrée, l'église de Bruno est du style roman le plus simple et le plus pur, et d'une parfaite unité dans l'ensemble : c'est un modèle de ce genre d'architecture devenu très-rare en France. On peut dire que cette église est née avec le *xi^e* siècle : car son fondateur, qui l'acheva entièrement, mourut au mois de janvier de l'an 1016. Il avait été promu évêque de Langres en 980, selon la chronique de Saint-Bénigne et selon les chroniques Langroises rappelées par Hocmelle, p. 7 de son Cartulaire.

Voici, d'après le même Cartulaire, les termes dans lesquels l'évêque Robert, frère du duc de Bourgogne Eudes I^{er}, élevé au siège épiscopal de Langres en 1086, confirma la fondation de la nouvelle église Sainte-Marie : *Notum sit omnibus quod bone memorie Bruno lingonensis Episcopus ecclesiam apud Castellionem construxit, canonicos ibi esse ad Deo serviendum disposuit, multa etiam beneficia unde vivere possint assignavit, etc.* Le reste de la charte confirme les bénéfices assignés à cette église. Elle a trois nefs et un transept ; sa longueur est de 30 mètres, et sa largeur de 12. La

nef principale a 11 mètres de hauteur, et les collatérales 5 seulement. La voûte du chœur est encore en berceau, comme dans l'origine ; la coupole placée au-dessus de l'avant-chœur l'éclaire par quatre petites fenêtres à plein cintre roman, et de la dimension primitive : elle donne beaucoup d'harmonie aux voûtes absidales, qui, étant surbaissées, gardent un jour plus obscur et par conséquent plus religieux. De gracieuses arcatures ou arcades romanes simulées ornent toutes les faces extérieures du monument.

Un précieux diptyque du ^{xiv}^e siècle, conservé dans cette église, nous montre dans une peinture naïve quelle était la disposition des édifices environnants. Deux tours rondes crénelées et à machicoulis ou galeries saillantes regardaient le bourg à l'ouest ; deux autres tours plus élevées, et dans l'une desquelles était placé le guet, regardaient à l'est le faubourg Saint-Mametz. La forteresse était devenue une des résidences des ducs de Bourgogne vers le milieu du ^{xii}^e siècle, depuis que l'évêque Godefroi, comme bien d'autres grands feudataires ecclésiastiques, avait pris le parti de céder, sous les dehors de suzerain à vassal, une portion de ses domaines à un prince puissant, afin d'assurer le tout contre les tentatives d'autres feudataires d'épée dont les domaines de l'Eglise excitaient alors la convoitise. Après cette inféodation, l'évêque de Langres continua à habiter le château : il en occupait tout ou partie de l'aile principale, où l'on voit deux pignons aigus surmontés chacun d'une croix et accompagnés de hautes cheminées. De l'autre côté de ce palais épiscopal, et entre le donjon et l'église, étaient la maison de l'abbé et des chanoines, la chapelle de l'évêque, et le petit cloître des écoliers. Ces divers édifices étaient séparés du palais épiscopal par un préau qui est aujourd'hui le cimetière de l'église Saint-Vorles.

Ce que je viens de dire résulte encore d'un terrier de Châtillon, dressé, suivant l'ordre du duc Philippe le Bon, par Bernard Noison, conseiller maître des comptes, et dont voici un extrait :

« Le duc, à Chastillon, avoit le chastel, basse cour, le donjon et ses appartenances. — Au chastel est l'église en l'honneur de notre dame, nommée l'église de St-Vorles, près laquelle est la maison de l'Abbé de Chastillon et celle de Monseigneur de

Langres. — Le duc avoit un bailli de la montagne, son capitaine du chastel, son prévôt, quatre sergents pour la justice. — A la dite prévôté ressortissaient la ville, la rue de Chaumont, Ste Colombe, Poinson, Larrey, Bissey-la-Pierre, Marcenay, Cerilly, Bâlot, Ampilly, Montlyot, Courcelles, Vannaire, Massingy, Chaumont-le-Bois, Mousson (Mosson), Belaon (Belan), Courcelle-prévoire, le pont d'Etrochey etc. et appartenances. — Les droits de péage répartis en 13 lieux étoient amodiés 620 livres plus 200 livres de cire et 15 livres en outre pour les robes de sergents. — un cheval, un mulet, un ane devoient quatre deniers; la jument, mule, anesse, deux deniers; le bœuf un denier; la vache une obole; le porc, le bouc, le chatron (1), un denier; la truie, la chèvre, la brebis une obole. — étoient exempts les habitants de Châtillon ainsi que le clerc et le noble qui faisoient charrier pour leur usage. »

La porte de guerre du château des ducs, avec son pont-levis et ses tourelles crénelées, occupait encore, il y a quarante ans, le milieu même du chemin actuel qui conduit aux lieux où étoient l'église et le faubourg Saint-Mametz, et à la promenade du haut de la Douix.

Du côté du sud, le pourpris du château s'étendait bien au delà de ce qu'on suppose : c'est dans cette partie de l'enceinte du castel que faisaient leur résidence les seigneurs de Châtillon, successeurs des comtes du Lassois. Delamothe les qualifie de *majores Castellionis*. Selon lui, le comté de la Montagne passa, après la mort du fameux Girart, à Boson, qui fut depuis roi de Provence, puis à Richard le Justicier, frère de celui-ci. Ce même comté devint ensuite l'apanage de Gilbert, fils de Manassès de Vergy; puis il passa à Henry, duc de Bourgogne, troisième frère de Hugues Capet, comme l'atteste une charte de l'évêché de Langres, de 973. Enfin, Othe

(2) Le mouton. On appelait *chatrillons* les jeunes moutons, à cause de l'opération qu'on leur faisait subir.

Guillaume, fils adoptif de Henry (1), aurait été le dernier comte du Lassois.

Verric, aïeul paternel de saint Bernard, était comte de Châtillon (2), et habitait en cette qualité la partie de l'enceinte du château au sud, occupée depuis par les frères de la Congrégation de Toul ou Feuillants (3), et aujourd'hui par des religieuses Ursulines. Le père du jeune Tescelin s'était fixé à Fontaine-lez-Dijon, où était sa seigneurie; mais Godefroy de Châtillon (4), qui fut évêque de Langres, et André de Châtillon, d'abord marié, puis chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem après son veuvage, tous deux oncles de Bernard Tescelin, demeuraient dans la même enceinte du château dont je viens de parler.

Cela explique comment le jeune Bernard Tescelin, sous les auspices de ses grands parents du château de Châtillon et sous la pieuse direction de sa mère Alette de Montbard, avait été confié aux chanoines de l'église Sainte-Marie pour son éducation (5). Leur école avait alors quelque célébrité : l'évêque Bruno, comme on l'a vu, l'avait dotée de revenus fort honorables, et s'était efforcé d'y attirer des professeurs en renom. Bien plus, il avait érigé en collégiale la communauté de chanoines chargée de desservir l'église qu'il venait de construire.

Selon Delamothe, le petit oratoire Sainte-Marie avait dû recevoir le nom de Saint-Vorles, par le seul fait de la translation des reliques de ce saint, opérée par l'évêque Isaac, du village de Marcenay au *Castrum* châtillonnais, le 26 mai 868 (6); mais, comme Delamothe n'apporte aucune preuve à

(1) Qui eum loco filii adoptavit. (Chron. S. Benig.; spicil. 11, 387.)

(2) Il était aussi seigneur de Laignes.

(3) Traditum est à majoribus domum ubi nunc patres Tulienses sunt eam ipsam esse quam inhabitavit divus Bernardus, et in quam, post conversionem, socios congregavit. (Manuscrit d'Hocmelle, p. 109.)

(4) Gaufridus, consanguineus sancti Bernardi. (Gallia Christ., tome 4, p. 771.)

(5) Erat autem in Castellione ecclesia tunc quidem sæcularium canonicorum, sed in maxima disciplina viventium, in qua Bernardus est educatus à parvulo. (Fragment d'une vie de saint Bernard citée par Hocmelle.)

(6) A cette époque, où l'on redoutait l'invasion des Normands, l'évêque Isaac, sur-

Il n'y avait pas un siècle et demi que l'église de Bruno était en voie de prospérité, et que ses écoles florissaient sous la direction des chanoines séculiers institués par lui, lorsque fut fondée l'abbaye Notre-Dame, dans la prairie, au pied des murs du Castrum. On avait choisi un lieu agreste et commode, une presqu'île baignée par la Seine et par les eaux vives de la Douix. On peut voir, des jardins de l'abbaye, cette belle source sortir d'une grotte pittoresque comme une reine de son palais, et déposer à quelques pas de là seulement sa splendide mais éphémère couronne pour se rendre tributaire de la Seine.

L'idée de cette fondation appartenait à saint Bernard, et, lorsqu'il l'effectua, le célèbre abbé de Clairvaux était âgé de 41 ans. Jusque-là, il n'avait cessé de manifester un ardent désir de régulariser les chanoines de Sainte-Marie, et de transporter leur demeure dans un lieu plus spacieux. Quelques-uns de ces bons chanoines qui avaient dirigé ses études, subsistaient encore, et il était rempli pour eux de respect et de gratitude (1).

Le duc de Bourgogne, Hugues II, et Thibaut, comte de Champagne, ami dévoué de saint Bernard, et surnommé avec raison *le Magnifique*, à cause de ses largesses, vinrent en aide aux généreux projets de l'abbé de Clairvaux, qui s'accomplirent enfin en 1132 (2). Cela résulte d'un diplôme du pape Innocent II, adressé à l'abbé *Aldo*, et portant la date du 20 septembre de la même année. Le souverain pontife était alors en France : on sait que les cardinaux, se trouvant en dissidence au moment de la mort d'Honorius II, avaient élu deux papes. Le parti d'*Anaclet* étant parvenu à forcer le rival de celui-ci à quitter Rome, Innocent II était venu chercher

(1) La brièveté ordinaire à Courtépée a induit M. de Montalembert en erreur en faisant dire à cet écrivain toujours si véridique que saint Bernard avait été élevé à l'abbaye de Châtillon (voir les *Moines d'Occident*, t. I, p. 165. — Voir aussi Courtépée, 2^e édition, t. IV, p. 179). Or, d'après Courtépée lui-même, les chanoines de Saint-Vorles, préposés aux seules études qui se fissent alors à Châtillon, ne quittèrent leur premier séjour qu'au milieu du XIII^e siècle, pour habiter l'abbaye fondée en 1132. On vient de voir qu'elle le fut à la diligence de saint Bernard lui-même.

(2) Adjuvante Theobaldo Trecensi comite, fert traditio, ecclesiam ædificatam. (Manusc. d'Hocmelle.)

